

Renata Krupa
Université Paris IV Sorbonne

DE QUELQUES PROCÉDÉS D'ADOUCCISSEMENT DES INJONCTIONS EN POLONAIS ET EN FRANÇAIS

La plupart des langues possèdent certaines stratégies d'adoucissement qui permettent de formuler les injonctions de manière plus polie. Pour nous, l'injonction constitue une modalité sémantico-pragmatique qui dépasse le terme de modalité de phrase (phrase impérative). L'injonction peut être réalisée sous des formes très diverses et c'est seulement lorsque un énoncé est actualisé dans un contexte donné qu'il reçoit la valeur injonctive. Le concept d'injonction implique une prise en compte de l'énonciation : la présence obligatoire du locuteur et de l'allocutaire : le locuteur pose une injonction comme une action à faire (positive) ou ne pas faire (négative) et l'allocutaire est censé la réaliser ou non. Cette demande « de faire » peut être réalisée avec plus ou moins d'insistance. L'injonction en tant que l'acte marquant la volonté du locuteur d'influencer le comportement de l'allocutaire utilise des stratégies d'adoucissement parmi lesquels nous pouvons mentionner les lexèmes *może/peut-être*, *trochę/un peu*, les phatèmes, les excuses et les justifications. Nous proposons une réflexion autour de cette problématique en analysant les exemples polonais et leurs traductions françaises attestées.

1. LES MOYENS LEXICAUX

1.1. LE LEXÈME *MOŻE* / *PEUT-ÊTRE*

Certains mots permettent d'adoucir les injonctions. Parmi eux, nous avons en polonais *może* (*peut-être*) et *trochę* (*un peu*). Le lexème *może* est présent dans tous les types de modalités phrastiques (déclarative, interrogative et impérative) qui permettent d'exprimer l'injonction.

Phrase assertive :

[Le père propose à son fils de sortir de la maison.]

(1) *Może jednak pójdziemy*. P 10

Nous pourrions peut-être y aller ? 238

[Deux amoureux dans leur lit.]

(2) *Może spróbujemy zasnąć*. Cz 203

Si nous essayions de dormir. 229

Phrase interrogative :

[Une jeune fille rencontre dans la rue une ancienne connaissance et lui propose de faire un tour en ville.]

(3) *Może przejdziemy się ? Cz 76*

Si nous allons faire un tour. 89

[Le père marche depuis longtemps avec son fils. Il s'arrête pour lui demander s'il veut s'arrêter.]

(4) *Może odpoczniesz ? P 9*

Si tu te reposais ? 236

Phrase impérative :

[Un couple se rencontre à l'hôtel. L'homme propose à son épouse de s'asseoir.]

(5) *To może siadajmy. KP 154*

Asseyons-nous, peut-être. 182

Dans les exemples traduits, le lexème *peut-être* n'est pas systématiquement employé. Nous remarquons la présence des constructions de type *si+imparfait* qui en français permettent d'adoucir les énoncés injonctifs. De même que les exemples polonais analysés, constitués souvent des injonctions indirectes (sans marques formelles de l'impérativité), les constructions indirectes en français se servent également de divers marqueurs de politesse caractéristiques du français comme le mode conditionnel et les phrases hypothétiques commençant par *si*.

En revanche, nous pouvons remarquer une différence importante dans les énoncés où l'impératif polonais est traduit en français par des formes plus indirectes. Ceci est frappant dans la traduction des exemples à valeur honorifique avec *pan/pani* à l'impératif qui, en français, ne sont pas traduits par le mode impératif, jugé trop familier et souvent brutal, mais par des constructions plus indirectes :

[Un jeune homme écrit une lettre à une jeune fille et se rend à son domicile pour la lui remettre en mains propres. C'est la femme de chambre qui le reçoit.]

(6) *Może lepiej niech pan mnie odda telegram. KWM 171*

Vous feriez peut-être mieux de me remettre le télégramme à moi. 160

De même, la traduction de l'exemple polonais ci-dessous, dont la traduction littérale donne : *peut-être vous vous couvrirez un peu*, préfère la forme indirecte avec le conditionnel *vous pourriez* :

[Un crime vient d'être commis. Le commissaire de police arrive à l'improviste dans l'appartement du suspect. Ce dernier, à peine réveillé, ne porte que le haut de son pyjama. Le policier s'adresse à lui.]

(7) *Może pan się trochę ubierze – powiedział. Cz, 6*

Vous pourriez peut-être vous couvrir un peu, dit-il. 12

Dans cet exemple, *może* se combine avec un autre lexème *trochę* (*un peu*) ce qui renforce la politesse de la construction toute entière.

J. Labocha (1985 : 131) a remarqué que *może* est très rarement employé dans les constructions avec le verbe à l'impératif. Cependant, dans notre corpus de textes, nous avons trouvé de nombreux exemples où *może* est présent dans les constructions à l'im-

pératif. A notre avis, il s'agit d'un procédé lexical atténuant l'impératif. Il est intéressant de constater que *może* accompagne souvent la forme inclusive de l'impératif à la première personne du pluriel, ce qui nous paraît naturel étant donné que, par définition, les formes inclusives sont moins brutales que les formes exclusives :

[Une jeune fille propose à sa sœur de boire du thé.]

(8) *Herbaty się może napijmy albo coś ?* CS 97
On boit un thé ou quelque chose ? 60

[Un homme qui se trouve à l'hôtel propose à sa femme.]

(9) *Może wypijmy najpierw szampana ?* KP 154
Nous commencerons peut-être par le champagne ? 183

Par ailleurs, nous pouvons observer que dans la plupart des exemples cités la première personne du pluriel en polonais est une personne privilégiée pour formuler les injonctions douces, indépendamment du mode verbal employé. En français, nous pouvons observer une stratégie d'évitement de l'impératif. Il est remplacé par d'autres modes : l'indicatif et le conditionnel.

Le modificateur *może* peut être employé dans les constructions avec le verbe au conditionnel comme c'est le cas de l'exemple qui suit :

[Des amis dans un appartement.]

(10) *Może byś coś zjadł ?* P 110
Tu as peut-être envie de manger quelque chose ? 237

L'observation des exemples cités permet de constater que le lexème *może* est souvent employé avec les injonctions douces et polies qui ne sanctionnent pas le destinataire et lui laissent le choix d'accomplir ou non une action envisagée.

Parmi toutes les injonctions, la proposition (injonction douce) constitue un acte de langage favori dans lequel *może* se manifeste. Quant à la proposition, elle se réalise le plus souvent dans les structures interrogatives comme en témoignent les exemples ci-dessous :

[Un homme propose du thé à l'hôtel à une jeune fille qu'il ne connaît pas.]

(11) *Może herbatki ?* CN 228
Une tasse de thé ? 69

[Le mari s'adresse à sa femme.]

(12) *Może jesteś głodna ? Kotlety wystygną.* KP 155
Tu as peut-être faim ? Les côtelettes vont refroidir. 184

Nous pouvons constater que dans les traductions françaises *peut-être* n'est pas systématiquement employé.

1.2. LE LEXÈME *TROCHĘ* / *UN PEU*

La fonction de *trochę* (*un peu*) dans les énoncés injonctifs polonais est comparable à celle de *może*. Le lexème *trochę* permet d'adoucir l'injonction et caractérise les injonctions polies :

[Une femme a un rendez-vous avec un homme en ville. A la fin, elle se lève d'un banc.]

(13) *Muszę wracać. Czy odprowadzi mnie pan trochę ?* Cz 84

(Trad. littérale : *Je dois rentrer. Est-ce que vous me reconduirez un peu ?*)

Il faut que je rentre. Me reconduiriez-vous un peu ? 96

[Un inconnu s'adresse à un jeune homme pour lui demander où se trouve l'école et ensuite il lui demande un service.]

(14) *A nie podprowadziłby mnie pan trochę ?* KWM 51

Est-ce que vous ne pourriez pas faire un petit bout de chemin avec moi ? 49

L'homologue français de *trochę* qui est *un peu* joue le même rôle. Le lexème *un peu* a fait l'objet de nombreuses études consacrées surtout à l'acte de l'offre dans le commerce pour ne citer que C. Kerbrat-Orecchioni (1992).

1.3. LES PHATIQUES

Tout échange verbal implique normalement la présence du locuteur et de l'interlocuteur et nous pouvons alors parler de l'interaction. Le locuteur produit des *signaux régulateurs* ou des *phatiques* qui permettent d'organiser le contact entre les interlocuteurs. Comme l'a remarqué J. Cosnier (1987 : 314), les régulateurs verbaux sont généralement associés à des signes non verbaux parmi lesquels nous avons les mimiques et les gestes.

Les deux langues étudiées possèdent un certain nombre d'éléments qui n'apportent pas d'informations nouvelles dans leurs contenus mais sont fréquents dans les échanges verbaux. Il s'agit des *phatèmes* appelés aussi les *opérateurs discursifs de contact*. En linguistique polonaise, pour nommer les mêmes phénomènes, on parle des *signaux conatifs* (*sygnały konatywne* par K. Pisarkowa, 1975 : 20), ou alors des *opérateurs quasi-verbaux de contact* (*quasi-czasownikowe operatory kontaktu*, K. Ożóg, 1990 : 18), comme *wiesz/wiecie* (*tu sais/vous savez*), *widzisz/widzicie* (*tu vois/vous voyez*), *śłuchaj/śłuchajcie* (*écoute/écoutez*), *czekaj/czekajcie* (*attends/attendez*), *zobacz/zobaczcie* (*regarde/regardez*). Ils sont superflus du point de vue de la stricte efficacité informationnelle mais permettent de réguler la relation interpersonnelle. Les phatèmes permettent de ponctuer l'échange. Pour K. Kerbrat-Orecchioni (1992 : 10) leur valeur informationnelle est insignifiante. En revanche, leur fonction relationnelle est importante. La fonction des phatèmes consiste à garder un lien phatique avec l'interlocuteur, à initier la conversation, la continuer ou la finir. Ces opérateurs discursifs peuvent introduire les différents actes de langage, entre autres les injonctions.

Dans le cas des injonctions ci-dessous, les phatiques apparaissent au début de l'énoncé :

[Un homme rencontre par hasard une connaissance dans la rue et lui propose de venir à un rassemblement.]

(15) *Wie pan, niech pan wpadnie na kongres słowiański.* Cz 91

(Trad. littérale : *Vous savez, faites un tour au concile slave*)

Faites donc un tour au concile slave. 104

[Une fille s'adresse à ses deux sœurs qui discutent vivement.]

(16) *Stuchajcie, dziewczyny, spokojnie tylko.* CS 112

(Trad. littérale : *Ecoutez, les filles, du calme*)

Ecoutez les filles, mais calmement, c'est tout ce que je vous demande. 68

[Un jeune homme donne des conseils à son copain.]

(17) *Widzisz, nie pchaj się do kobiet, masz wreszcie nauczkę.* KWM 113

Tu vois, ne te colle pas aux femmes, tu as enfin ta leçon. 107

Du point de vue morphosyntaxique, les phatiques ressemblent à de véritables propositions car ils contiennent un verbe conjugué. Cependant, ils sont figés dans une forme invariable qui n'existe qu'à la deuxième personne du singulier ou du pluriel. Ils jouent le plus souvent le rôle des marqueurs d'interaction et d'appel à l'interlocuteur. Dans le cas des injonctions, ils jouent en plus le rôle d'adoucisseurs, pouvant accompagner l'impératif. Dans les exemples cités, à côté des traductions attestées, dans certains cas, nous proposons des traductions littérales, afin de mieux comprendre la portée des phatèmes.

Il est important de souligner que l'omission de ces formes dans la traduction donne un caractère plus brutal à l'injonction. C'est notamment le cas de l'exemple n° 15 (*faites donc un tour* au lieu de *vous savez, faites un tour...*).

La fonction des phatiques ne s'arrête pas uniquement à l'appel. Les opérateurs de ce type permettent aussi d'attirer l'attention sur le contenu propositionnel qui va suivre. Les études réalisées par H. L. Andersen (2006 : 19) démontrent que la valeur lexicosémantique de *tu sais/vous savez* semble indiquer que le locuteur annonce une information ancienne, mais en réalité, c'est plutôt l'inverse qui se produit. La fonction de ces phatiques consiste à introduire une information nouvelle (non connue par l'interlocuteur) et non pas rappeler une information ancienne (connue par l'interlocuteur). Dans de nombreux cas, les constructions avec *wiesz/wiecie* (*tu sais/vous savez*) apparaissent comme des marques de politesse pour atténuer l'injonction qui apparaît. L'exemple ci-dessous en est l'illustration :

[Deux amis.]

(18) *Wiesz co ? Chodźmy na cmentarz.* PZW 19

(Trad. littérale : *Tu sais quoi ? Allons au cimetière*)

Veux-tu que nous allions maintenant au cimetière ? 41

Nous pouvons observer que la politesse dans l'exemple traduit en français a été rendue par la forme interrogative indirecte.

Les phatiques, dans les deux langues étudiées, ont perdu leurs catégories verbales et se sont désémantisés. Ce constat est partagé par les chercheurs polonais et français : K. Ożóg (1990 : 43) parle des *opérateurs quasi-verbaux* de contact. C. Blanche-Benveniste (1989 : 53) fait remarquer que les constructions en question, en français, sont des *verbes recteurs faibles*. D'après H. L. Andersen (2006 : 14), les marqueurs discursifs de type *tu sais*, ont suivi un processus de grammaticalisation par lequel ils ont perdu leur rôle de verbe recteur. Ils n'apportent donc pas de contribution au contenu propositionnel de l'énoncé. Néanmoins, l'auteur parle « *d'une partie du sémantisme de départ* » qui est restée dans ces constructions. Nous pouvons ajouter à ces observations

que cela est plus visible dans le cas des phatèmes à l'impératif (dans les deux langues), ce que l'exemple cité ci-dessous confirme :

[Sylwek, le cousin d'Alina, dont Witek est amoureux, s'adresse à ce dernier.]

(19) *Stuchaj, ty kochliwy marabucie, pluń na nią i wracaj do domu.* KWM 196

Ecoute, espèce de marabout amoureux, crache sur Alina et rentre chez toi. 184

Nous remarquons aussi que la présence d'un lexème ou d'une expression jugés impolis ou vulgaires (*pluć na nią, crache sur elle*) change considérablement le caractère de l'énoncé entier qui devient impoli. Dans ce cas, il est difficile de parler des phatèmes comme des adoucisseurs des injonctions.

Nous pouvons conclure en disant que l'emploi des formes mentionnées est semblable dans les deux langues. La fonction qui domine est celle de communiquer une attitude relationnelle à son interlocuteur et aussi, dans le cas des énoncés injonctifs, d'atténuer le caractère parfois brutal de ces derniers.

2. LES FORMULES RÉPARATRICES

Parmi les procédés réparateurs, nous pouvons distinguer les excuses et les justifications. Lorsque l'on emploie les injonctions (surtout les injonctions catégoriques), on crée une sorte de menace pour l'interlocuteur. Il convient donc de compenser cette agression soit par la réparation symbolique qu'est l'excuse soit par des justifications qui expliquent la cause d'un comportement donné.

2.1. LES EXCUSES

La fonction primaire des excuses consiste à demander pardon pour une faute commise. Dans la langue polonaise, le verbe performatif *przepraszam* (*je m'excuse*) sert à exprimer l'excuse. Ce verbe peut être remplacé par ses synonymes fonctionnels. Parmi les synonymes les plus connus, il faut citer *wybacz* (*pardonne-moi*), *daruj* (*excuse-moi*), *przykro mi* (*je suis désolé*). Le verbe *przepraszam* peut également occuper d'autres fonctions qui ne comportent pas le sens – je regrette ce que j'ai fait. Nous pouvons parler alors de sa « fonction secondaire » (Marcjanik 1995 : 29), ou de sa « fonction non-définivoire » (Gałczyńska 2002 : 16). Dans la langue française, le verbe *s'excuser* possède également plusieurs sens. Parmi les plus connus, nous pouvons distinguer le premier sens qui est le synonyme *d'absoudre*. Le deuxième sens signifie « défendre face à une accusation », le troisième enfin équivaut à « demander pardon » (Recanati 1978). Sa fonction peut consister également à introduire les énoncés injonctifs.

Le rôle de *przepraszam* et d'*excuse-moi* dans sa fonction secondaire consiste à créer une ambiance de politesse. C'est cette dimension du verbe *przepraszam* qui nous intéressera en particulier dans cette partie du travail. Dans certains énoncés, *przepraszam* peut également prendre la fonction d'un phatique ou d'un terme adressatif. Dans ce cas, il est comparable au verbe *proszę*, car il garantit un échange poli *przepraszam*

pana = *proszę pana* (une formule adressative que nous pouvons traduire dans les deux cas comme : *excusez-moi, monsieur*).

Dans les énoncés injonctifs, *przepraszam* devient très souvent une sorte de préliminaire qui introduit l'injonction. Il peut également introduire une question ou d'autres actes de langage.

Voici quelques exemples d'emploi de *przepraszam* :

[Un homme qui passe sa nuit à l'hôtel avec sa femme intervient pour calmer ses voisins.]

(20) **Przepraszam panów, ale moja żona czuje się niezdrowa. Chciałbym prosić o spokój, bo nie można zasnąć.** KP 159

Je vous prie de m'excuser, messieurs, mais ma femme ne se sent pas bien. Je voudrais vous prier de ne pas faire de bruit car elle n'arrive pas à s'endormir. 189

[Le commissaire de police discute avec le détenu et ne veut pas qu'on lui coupe la parole.]

(21) **Przepraszam, proszę nie przerywać, wiem, co pan chce powiedzieć.** Cz 47

Excusez-moi, ne m'interrompez pas, je sais ce que vous allez dire. 57

[Un homme empêche un autre de sortir de l'appartement. Ce dernier réagit.]

(22) **Przepraszam. Proszę mnie puścić.** CN 230

Pardon. Lâchez-moi. 71

Il faut ajouter que le verbe *przepraszam* est utilisé plutôt dans les contacts officiels. On le rencontre rarement dans les situations où il est adressé aux interlocuteurs connus, comme dans l'exemple suivant :

[Au commissariat de police, un homme s'adresse à l'accueil.]

(23) **Dzień dobry, przepraszam. Chciałem się zobaczyć z podinspektorem Korsakiem.** Cz 155

Bonjour, excusez-moi, je voudrais voir l'inspecteur Korsak. 175

Il peut arriver que le verbe *przepraszam* n'introduise pas la demande mais l'exprime lui-même. C'est le cas notamment de *przepraszam* (*excusez-moi*) utilisé dans le bus ou dans le métro.

Le verbe *przepraszam* peut être complété par différents adverbes qui ajoutent des nuances supplémentaires de l'intensité. Parmi eux, nous pouvons énumérer les adverbes comparatifs suivants : *bardzo, strasznie, ogromnie, cholernie, szalenie, serdecznie, uprzejmie*, les adverbes superlatifs : *najmocniej, najserdeczniej, najgoręcej* ou les constructions plus complexes comme : *naprawdę bardzo gorąco przepraszam, przepraszam z całego serca, przepraszam jak najserdeczniej* (Ożóg 1985 : 269). En français, cette diversité est quasiment inconnue.

[Un homme entrouvre la porte de l'appartement d'une fille qu'il a déjà rencontré mais qu'il ne connaît pas très bien.]

(24) **Przepraszam, bardzo przepraszam, że tak późno. Czy mogę wejść ?** Cz 104

Excusez-moi. Je vous en prie, je sais qu'il est tard, mais c'est très important. Puis-je entrer ? 119

Nous pouvons dire que les excuses, dans les deux langues, permettent de créer une ambiance de politesse.

2.2. LES JUSTIFICATIONS

La justification qui est présente dans les énoncés injonctifs consiste à montrer que le locuteur a le droit de demander ou ordonner quelque chose soit parce que c'est bénéfique pour lui soit parce que c'est bénéfique pour la personne à laquelle il s'adresse.

Entre la justification et ce qui la précède (ou parfois ce qui la suit), il existe un lien de causalité. Généralement pour exprimer la causalité, nous avons affaire à plusieurs procédés différents. Parmi eux se trouvent des connecteurs pragmatiques (*connecteurs causaux*, Jackiewicz 2006 : 40) comme *bo*, *ponieważ*, *gdyż* en polonais et *parce que*, *puisque*, *car* en français. Ces connecteurs pragmatiques « font jouer des relations non seulement entre des contenus purement sémantiques, mais aussi des valeurs pragmatiques tels des actes de langage » (Anscombe 1984 : 18).

Des connecteurs pragmatiques expriment la cause, soulignant le lien qui existe entre cause et effet. Une cause est habituellement suivie de l'effet. En termes logiques en disant *p parce que q*, on introduit un lien de causalité entre *p* et *q* : *q* est cause de *p*. De nombreuses études sur les connecteurs ont permis de mettre en évidence certains traits sémantico-pragmatiques de ces derniers. Ceci n'est pas le but de ce travail. Nous nous limiterons uniquement à montrer, à partir d'exemples, comment la justification influence le degré de politesse des injonctions. Il se trouve que dans certains cas, les connecteurs ne sont pas exprimés mais sous-entendus. Mais il faut reconnaître que dans tous les cas cités ci-dessous les justifications indiquent la cause d'un fait et permettent d'atténuer l'impératif employé :

[Deux connaissances fêtent le départ de l'un d'eux pour l'Amérique et boivent de la vodka.]

(25) *Wypijmy, bo jest pod co wypić, prawda, panie Konwicki ?* KP 19

Buvons, parce que nous avons une bonne occasion de boire, n'est-ce pas, monsieur Konwicki ? 20

[Deux amis se promènent dans la rue. Il fait froid.]

(26) *No to chodźmy, bo pan zsiniał.* Cz 151

Allons-nous-en, vous êtes bleu de froid. 171

[Pendant une descente en vélo.]

(27) *Niech pan tak szybko nie jedzie. Zatyka mnie powietrze.* KWM 101

Ne roulez pas si vite. Le vent m'étouffe. 95

[Un jeune garçon a perdu une feuille avec une adresse et se fait gronder par le maître de maison. La fille de ce dernier intervient pour le défendre.]

(28) *Nie krzycz na niego. To jest dziecko.* CS 127

Ne lui crie pas dessus, c'est un enfant. 77

Les exemples ci-dessus illustrent la causalité qui s'inscrit dans l'argumentation et l'organisation du discours marqué par certains connecteurs (il existe également un deuxième champ portant sur la causalité qui relève de la sémantique lexicale, surtout verbale qui n'a pas été pris en compte dans ce travail). La justification peut être exprimée de manière implicite sans utiliser des connecteurs (c'est le cas des deux derniers exemples). Comme le souligne A. Jackiewicz (2006 : 35), il existe un lien entre la causalité et l'abduction qui est « toujours liée à une prise en charge énonciative de celui

qui oriente un raisonnement vers une cause plausible à partir d'éléments dûment explicités ou explicites, par exemple dans une justification ou une explication ».

CONCLUSION

Pour conclure, nous pouvons dire que les procédés utilisés pour atténuer les injonctions dans les deux langues sont comparables. La présence des lexèmes adoucisseurs, des phatiques, des excuses et des justifications dans les injonctions assure le caractère plus poli des échanges verbaux. Le polonais, comme d'ailleurs le français, recourt couramment à l'emploi des procédés d'atténuation dans les situations formelles. Il existe cependant une spécificité propre à chaque langue. Comparée au polonais, la langue française familière emploie davantage de constructions d'adoucissement (formulations indirectes) pour ne pas offenser le destinataire confronté à l'accomplissement d'un acte injonctif qu'il peut juger impositif et dérangeant.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSEN Hanne Leth, 2006, Marqueurs discursifs propositionnels, *Langue française* 154, 13–28.
- ANSCOMBRE Jean-Claude, 1984, La représentation de la notion de cause dans la langue, *Cahiers de grammaire* 4, 1–53.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1989, Constructions verbales *en incise* et rectio faible des verbes, *Recherches sur le français parlé* 9, 53–74.
- COSNIER Jacques, Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1987, *Décrire la conversation*, Lyon : PUF.
- GAŁCZYŃSKA Anna, 2002, Niedefinicyjne funkcje performatywu *przepraszam*, *Poradnik Językowy* 4, 16–24.
- JACKIEWICZ Agata, DESCLÉS Jean-Pierre, 2006, Abduction et prise en charge énonciative de la causalité, *LINX* 54, 35–47.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1992, *Les interactions verbales, t. II*, Paris : Armand Colin.
- KRUPA Renata, 2010, *Les injonctions en polonais*, Thèse de doctorat soutenue à Paris IV Sorbonne (CELTA Centre de Linguistique Théorique et Appliquée), Paris.
- LABOCHA Janina, 1985, Sposoby wyrażania żądania we współczesnej polszczyźnie mówionej, cz. I, *Polonica* XI, 119–145.
- MARCJANIK Małgorzata, 1985, Funkcje komunikatywne performatywu *przepraszam*, *Poradnik językowy* 2, 22–30.
- OŻÓG Kazimierz, 1985, Przeproszenia w dzisiejszej polszczyźnie mówionej, *Język Polski* 4–5, 265–276.
- OŻÓG Kazimierz, 1990, *Leksykon metatekstowy współczesnej polszczyzny mówionej*, Rozprawy habilitacyjne, nr 198, Kraków : Uniwersytet Jagielloński.
- PISARKOWA Krystyna, 1975, *Składnia rozmowy telefonicznej*, Kraków–Wrocław–Warszawa : Ossolineum.

SOURCES DES EXEMPLES

- (CS) Głowacki J., 1999, *Czwarta siostra*, Warszawa : Czytelnik.
- Głowacki J., 2004, *La quatrième sœur*, trad. K. et K. Wyrzykowska, Paris : L'avant scène théâtre.

- (PZW) Iwaszkiewicz J., 2001 (1933), *Panny z wilka*, [dans] *Opowiadania wybrane*, Wrocław–Kraków–Warszawa : Ossolineum.
- Iwaszkiewicz J., 1995 (1938), *Les demoiselles de Wilko*, trad. P. Cazin, Paris : Vertige publication.
- (KP) Konwicky T., 1990 (1977), *Kompleks polski*, Warszawa : Alfa.
- Konwicky T., 1988, *Le complexe polonais*, trad. H. Włodarczyk, Paris : P.O.F. Robert Laffont.
- (Cz) Konwicky T., 1993 (1992), *Czytadło*, Warszawa : Niezależna Oficyna Wydawnicza.
- Konwicky T., 1994, *Roman de gare contemporain*, trad. M. Laurent, Paris : Robert Laffont.
- (KWM) Konwicky T., 1985 (1974), *Kronika wypadków miłosnych*, Warszawa : Czytelnik.
- Konwicky T., 1987, *Chronique des événements amoureux*, trad. H. Włodarczyk, Paris : POF.
- (CN) Mrożek S., 1973 (1963), *Czarowna noc*, [dans] *Utworky sceniczne I*, Kraków : Wydawnictwo literackie.
- Mrożek S., 1993, *La nuit de rêve*, trad. T. Douchy, *Théâtre 2. Oeuvres complètes III*, Montricher (Suisse) : Noir sur Blanc.
- (P) Mrożek S., 1983 (1980), *Pieszko*, Warszawa : Czytelnik.
- Mrożek S., 1993, *À pied*, trad. L. Dyèvre, *Théâtre 2. Oeuvres complètes III*, Montricher (Suisse) : Noir sur Blanc.

Summary

Chosen Language Means of Mitigation of Injunctions in Polish and in French

An analysis was made for the words: *może/peut-être* ('maybe, perhaps') and *trochę/un peu* ('a bit, a little'), as well as the phatic expressions, apologies and justifications as they belong to the strategy of mitigation.

In both the languages, these means make up the cover of the injunctions. In French we can notice a smaller scope of the use of the imperative expressing an order in a direct way. It is usually replaced by indirect structures which are enhanced with the discussed means of mitigation.

Streszczenie

Wybrane językowe środki łagodzenia żądań w języku polskim i francuskim

Analizie zostały poddane wyrazy *może/peut-être*, *trochę/un peu* oraz należące do strategii łagodzących zwroty fatyczne, przeproszenia i usprawiedliwienia.

W obu językach środki te stanowią obudowę żądań. W języku francuskim można zauważyć mniejszy zakres stosowania trybu rozkazującego, wyrażającego żądania w sposób bezpośredni. Jest on zwykle zastępowany konstrukcjami pośrednimi, które dodatkowo wzbogaca się omawianymi środkami łagodzącymi.